Vertex Pharmaceuticals BV

Arno.H.G. Dirkx

Country Manager Benelux

Leidsevaart 20

2013 HA Haarlem

Nederland

Bruxelles, 9 juillet 2020

Concerne : l’introduction d’un dossier concernant le remboursement du Kaftrio®

Cher monsieur Dirkx,

Le jeudi 25 juin, le Comité des Médicaments à Usage Humain (CHMP) de l’EMA (European Medicines Agency) a émis un avis positif concernant la mise sur le marché de la trithérapie pour les personnes atteintes de mucoviscidose à partir de 12 ans avec une mutation F508del, combinée ou pas à une mutation fonctionnelle minimale. Cet avis positif a ravi la communauté des personnes atteintes de mucoviscidose de notre pays.

Nous désirons donc vivement vous féliciter pour cette bonne nouvelle. Elle représente le résultat d’un travail de recherche unique et solide. Les modulateurs CFTR que votre firme a mis sur le marché changent la donne dans la lutte contre la mucoviscidose. Nos patients et leurs familles se réjouissent de cet avancement et attendent l’arrivée du Kaftrio® avec beaucoup d’espoir et d’impatience.

Mais notre expérience liée à la procédure de remboursement de l’Orkambi® et du Symkevi® nous plonge dans l’inquiétude. Malgré nos différentes campagnes et nos ardents plaidoyers en faveur de ces 2 médicaments, force est de constater qu’ils ne sont toujours pas disponibles pour les personnes atteintes de mucoviscidose en Belgique. Tandis que dans les pays voisins, le remboursement de l’Orkambi® et/ou du Symkevi® a été approuvé, les dossiers sont toujours bloqués dans notre pays. Des questions supplémentaires, des hésitations, des refus et la crise du corona que traverse pour le moment notre pays représentent autant d’obstacles dans la procédure de remboursement en cours.

**C’est pourquoi, tandis que la procédure pour le remboursement de l’Orkambi**® **et du Symkevi**® **se poursuit, nous demandons à Vertex Pharmaceutical d’introduire sans attendre un dossier relatif au remboursement du Kaftrio®.** Il existe sans nul doute suffisamment de connaissances et d'expertise au sein de votre entreprise pour établir un dossier adapté aux attentes et aux critères des autorités belges.

Dans l’intérêt de la santé des personnes atteintes de mucoviscidose, ne perdons pas de temps.

Merci de tout cœur pour votre engagement et votre compréhension.

Stefan Joris, directeur Association Muco